CONSEIL D’ECOLE EXTRAORDINAIRE

ECOLES RAYMOND MONDON ET YVONNA BIGOT 18 MAI 2020

Etaient présents en visio et en présentiel :

* Equipe pédagogique : Béatrice RELLUI, Anaïke MAILLOT, Davy GONTHIER, Laure SEGAFREDO, Carole DELALANDE, Amandine MAYOUX, Nadia HARDI-MOHAMED, Lauriane BOUYER, Julien TISSET, Julie FONTAINE, Olivier VIEL, Gladys ARISTANGELE, Nelcy ALECTON, Sarah DALEAU, Samhita PARVEDY, SRUN Sopheap, Didier MAiILLOT, Diane GAUDIN, Stéphanie BRINKHUIZEN, Lydie JOSEPH-ADOLPHE, Sabrina BRIDOUX , Sabrina LEGROS, Géraldine AUBERY, Serge GUEZELOT, Marion RAZA, BRIDOUX Sabrina
* Les Comités de parents : Laetitia HORLAMUS, Maëva MARCEL, Mélissa SOUPRAMANIEN, Gabrielle VALLY-ADAM, Catherine LERICHE, Cecile BRICHOUX, Rachida PATEL, Sandra LOPIN, Christophe POULY, RENE Alicia, ANDRIANARY Patricia, ZAREB Karine, LAURENS Alison, GONTHIER Roseline, MOIVOIGNA Florine, JEAN BART Daniella, CARRON Pascale, MOREL Rachel
* Equipe du RASED : Olivier BECQ ( MDP)
* Excusés : PAVADE Jessie, BUROT Denise Psychologue de l’Education Nationale, LUSTENBERGER Dominique, GEREONE Marie Noelle, VIDUS Audrey
* Représentante de la Mairie :

Ordre du jour :

* Vie scolaire et sécurité sanitaire
* Organisation pédagogique
* Lien avec la communauté éducative
1. **Vie scolaire et sécurité sanitaire**
* **Le protocole sanitaire**

Il précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Nous avons contextualisé ce protocole à nos écoles afin d’accueillir vos enfants en toute sécurité durant nos journées de prerentée du 14 et 15 mai dans l’hypothése d’une ouverture des écoles.

* **Les gestes barrières**

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur

\* la distanciation physique (au minimum 1m, des marquages au sol pourront aider les enfants à se placer correctement)

\* les gestes barrières dont l'hygiène des mains (lavage des mains à l’eau et au savon pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable) ou sinon à l'air libre.

\* le port du masque :

Pour les personnels, les autorités sanitaires recommandent le port du masque antiprojection, également appelé masque « grand public ». Le port est obligatoire en présence des élèves

Pour les élèves des écoles maternelles, il est ”à proscrire”.

Des masques pédiatriques seront fournis pour les élèves présentant des symptômes.

Cette information concernant les gestes barrières est adaptée à l'âge des élèves ( vidéo explicative, représentation de la distance d'un mètre, etc.). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

* **Entrées des élèves**

Avant l’arrivée à l‘école, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus) l’enfant ne doit pas se rendre à l’école. Les personnels procèdent de la même manière.

Planning retenu : ATTENTION LE PLANNING DOIT ETRE RESPECTE. AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTE

Matin :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe 1**  | **Groupe 2**  | **Groupe 3**  | **Groupe 4** |
| **Entrée A** | de 8h00à 8h05 | de 8h05à 8h10 | de 8h10à 8h15 | de 8h15à 8h20 |
|  | Groupe 5 | Groupe 6 | Groupe 7 | Groupe 8 |
| **Entrée B** | de 8h à 8h05 | de 8h05à 8h10 | de 8h10à 8h15 | de 8h15à 8h20 |

Après-midi :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe 1** | **Groupe 2** | **Groupe 3** | **Groupe 4** |
| **Entrée A** | 12H50 | 12H55 | 13h00 | 13h05 |
|  | Groupe 5 | Groupe 6 | Groupe 7 | Groupe 8 |
| **Entrée B** | 12H50 | 12H55 | 13h00 | 13h05 |

A chaque portail d’accueil, un enseignant viendra filtrer les entrées et le flux des personnes. Les parents ne seront pas autorisés en entrer dans l’établissement, ils déposeront leur enfant à l’entrée du portail indiqué et l’enseignant se chargera de l’orienter vers le lieu d’accueil par sa maîtresse et son asem dans la cour. Ils se rendront en classe après le lavage des mains. Une zone d’attente à l’extérieur sera matérialisée au sol pour éviter les regroupements et respecter les distances de sureté.

* **Sorties des élèves**

Les élèves ne mangeant pas en restauration scolaire seront reconduits par l’enseignant en charge du groupe à l’horaire précisé pour ce groupe. Comme pour l’entrée à l’école, le respect de cet horaire par les familles est impératif.

Pause déjeuner :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe 1** | **Groupe 2** | **Groupe 3** | **Groupe 4** |
| **Sortie A** | 11h25 | 11h30 | 11h35 | 11h40 |
|  | Groupe 5 | Groupe 6 | Groupe 7 | Groupe 8 |
| **Sortie B** | 11h25 | 11h30 | 11h35 | 11H40 |

Fin des cours :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Groupe 1 | Groupe 2 | Groupe 3 | Groupe 4 |
| Sortie A | 15H20 | 15H25 | 15H30 | 15H35 |
|   | Groupe 5 | Groupe 6 | Groupe 7 | Groupe 8 |
| Sortie B | 15H20 | 15H25 | 15H30 | 15H35 |

**Nous remercions les parents d’éviter les regroupements devant les écoles et d’utiliser le parking qui se trouve Place des Cheminots.**

 **Chaque parent devra respecter son horaire sous peine de ne pouvoir accéder à l’école.**

* **La sieste**

Les salles seront nettoyées pendant le repas des enfants. Les couchettes seront marquées du prénom de l’enfant et désinfectées après la sieste qui aura lieu dans le dortoir. Les draps devront être apportés quotidiennement. Chaque enfant regagnera sa classe en respectant la distanciation physique.

* **Les récréations (lavage des mains en début et fin de récréation ! )**

Un planning par groupe de classe a été organisé , en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrières. Les jeux de contact et de ballon sont proscrits, comme “tout ce qui implique des échanges d’objets”.

Pour éviter les croisements de classes, chaque classe sort de manière échelonnée dans 2 zones distinctes et dans 2 cours (à partir de 9h05, toutes les 5 minutes)

* **Responsabilité en cas de contamination :**

La responsabilité des directeurs d'école ou des enseignants **ne pourra pas être engagée** devant le juge civil en cas de contamination d'un élève (Article L.914-4 du code de l'éducation). La responsabilité de l'État **se substitue dans tous les cas** à celles des personnels. La mise en cause de la responsabilité pénale d'un personnel ne pourrait intervenir qu'en cas de **manquement grave et délibéré**

1. **Organisation pédagogique**
* **Bilan de la continuité pédagogique au niveau des 2 écoles**

Les moyens de communication utilisés par les enseignants ont été nombreux ( blog, mails, téléphone, SMS, classe virtuelle, visio conférence…).Beaucoup de problèmes de connexion pour mettre les activités sur le blog.

Certains enseignants trouvent que la communication est souvent à sens unique.

Il y a eu beaucoup de familles réactives et investies. Certains ont demandé aux enseignants des méthodes de travail. Néanmoins, il y a aussi eu des familles qu’il fallait relancer régulièrement. Et nous avons perdu une dizaine de familles en route.

Le regard que les parents portent sur le métier d’enseignant a changé.

Les liens entre l’enseignant et la famille sont accrus.

Les retours sur les activités pédagogiques sont très aléatoires. Elles vont devenir obligatoires.

Les enseignants constatent que les écarts entre les élèves ont été creusés

Il y a des parents qui sont inquiets concernant le passage dans la classe supérieure.

* **Elèves les plus fragiles**

Les élèves qui n’ont pas participé avec assiduité à l’enseignement à distance feront l’objet d’une **attention soutenue** afin de **prévenir ainsi un éventuel risque de décrochage scolaire**.

Le nombre d’élèves fragiles a augmenté et les enseignants s’organisent avec le RASED pour aider les élèves les plus fragiles.

Mr. BECQ (Maître à dominante Pédagogique) a contacté les familles des 2 écoles ainsi que les autres membres du réseau, un partage d’outils a ét fait au benefice des familles des enfants concernés. La psychologue de l’Education Nationale intervient auprès de plusieurs familles en soutien, aides et conseils.

* **Poursuivre les apprentissages jusqu’en juillet**

Depuis plusieurs semaines, notre inspecteur a mobilisé les équipes enseignantes afin d’organiser la reprise progressive de l’école qui devait avoir lieu le 18 mai. Nous avons rédigé un protocole sanitaire nous permettant d’accueillir les élèves dont les parents souhaitent un retour à l’école. Les enseignants devaient être en présentiel ou en distanciel. Ils ont harmonisé les contenus de la continuité pédagogique ainsi que les outils.

Suite à l’enquête que les parents ont rempli avant les vacances, 30% des familles souhaitaient un retour à l’école de leur enfant, 50% préféraient les garder à la maison et poursuivre le travail à distance, 20% ne se prononcaient pas. Nous avons donc établi ce protocole afin d’accueillir environ 90 élèves, les enseignants volontaires pour travailler en présentiel était assez nombreux, nous étions prêts.

Un arrêté municipal publié ce jour indique la fermeture temporaire des écoles du Port du 18 mai au 3 juillet. Sauf l’Ecole Mondon qui continue à être un centre d’accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

Tous les enseignants sont donc placés en distanciel et s’occupent de leur classe en postant le travail sur le blogue, via des échanges de mails et des appels téléphoniques, en mettant en place des classes virtuelles pour ceux qui le souhaitent.

RAPPEL :**L’instruction restant obligatoire** : Les élèves doivent rester en lien avec leurs enseignants et doivent suivre**impérativement**cet enseignement à distance.

En cette fin d’année scolaire, l’enjeu est de s’assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires au passage dans la classe supérieure et ainsi lutter efficacement contre le risque de décrochage.

Pour cette dernière période, nous travaillerons dans ce sens et**l’implication des parents d’élèves est nécessaire et primordiale.**

Les parents souhaitent dans la mesure du possible un « au revoir » aux enseignants car il y a d’une part les élèves qui quittent leur école ( GS et CM2) et de l’autre ceux qui croient qu’à la rentrée, ils seront dans la même classe avec le même enseignant.

Les écoles organiseront une journée durant laquelle les élèves pourront venir dire au revoir à leur enseignant (et récupérer les effets scolaires personnels) selon un planning établi mais l’entrée dans l’école ne sera pas autorisée ni pour les élèves, ni pour les parents. Ce contact devra impérativement respecter les règles de barrières sanitaires.

1. **Lien avec la communauté éducative**
* **Lien avec les familles**

Les parents n’étant plus autorisés à entrer dans l’école, les nouvelles modalités de communication sont les suivantes : téléphone, blogue, mail, classe virtuelle, affichage devant l’école. Les enseignants assurent un contact hebdomadaire via le blogue, le mail concernant l’enseignement à distance.

Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le blogue de l’école et à faire les activités proposées par les enseignants avec votre enfant.

N’oubliez pas de nous renvoyer les travaux de votre enfant au plus tard le vendredi  et ce pour 2 raisons.
**– L’enseignant de votre enfant doit pouvoir suivre ses progrès ou ses difficultés.**
**– Un contrôle de l’assiduité doit être mis en place à la demande de l’autorité académique.**

**Passage en 6éme :**

* **La commission pour les dossiers segpa aura lieu demain mardi 19 mai. Dés le résultat de cette affection les parents seronts contactés individuellement.**
* **Les commissions d’harmonisation se feront en visio conférence afin que les enseignants du primaire puissent faire le lien indispensable avec leurs collègues du secondaire, PPRE passerelle, choix des langues, PAP, PAI etc …**
* **8 demandes de dérogation ont été faites résultats en attente.**
* **Les inscriptions au collège se feront vers la mi juin après les résultats d’affection.**
* **Nous allons nous rappocher des collèges afin de voir si une visite est possible avant la fin de l’année pour les futurs 6eme.**

**Les admissions scolaires** pour les nouveaux élèves pour l’année scolaire 2020/2021 pourront se dérouler en accueil présentiel après l’organisation d’un planning de rendez vous.

Les parents devront se munir de l’ensemble des documents utiles à l’admission soit pour l’école élementaire pour l’école maternelle.

* **Travaux d’équipe**

Les jeudi 14 et vendredi 15 mai, les enseignants ont travaillé par niveaux afin d’harmoniser leurs outils et les contenus des enseignements.

Des évaluations seront faites afin de savoir exactement où se trouvent les élèves dans leurs apprentissages ce qui permettra à l’équipe pédagogique de mettre en place les aides ou dispositifs indispensables pour certains d’entre eux dès la reprise des cours

* **Contacts utiles**

Numéro du médecin de l’éducation nationale : Dr. PAIN ( PS et MS : )0262 28 82 71

 Dr. GUYON (GS au CM2) : 0262 43 05 87

Numéro de l’infirmière scolaire: Mme. BARBIER : Collège TITAN 0262 43 61 41

Adresse du blogue de continuité pédagogique :

BIGOT : <https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740174w/>

MONDON : <https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740178a/>

Fin du CE extraordinaire : 17h40